



AGENCE
NATIONALE DES
BOURSES DU
GABON

Smart  Africa
Consulting



AFRICA
STUDENTS
ASSISTANCE

GUIDE DU BOURSIER GABONAIS EN TUNISIE

2019
2020

Smart Africa Consulting

Partenaire de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon

Smart Africa Consulting est un acteur panafricain spécialisée dans l'accompagnement et le suivi des étudiants africains installés en Tunisie et au Maroc. Dans le cadre de ses mission, Smart Africa Consulting a signé une convention de partenariat avec l'Agence Nationale des Bourses du Gabon dans l'objectif d'optimiser le suivi des boursiers de l'ANBG en Tunisie. Ce partenariat stratégique porte sur deux volets principaux :

Le volet administratif :

En vertu de la convention signée avec l'ANBG, Smart Africa Consulting assure l'assistance des boursiers dans leurs démarches administratives et d'installation en Tunisie. Cela inclut (à titre indicatif) :

- ➔ L'inscription et la préparation des dossiers des bourses de coopération auprès de la Direction Générale de la Coopération Internationale.
- ➔ L'assistance pour l'enregistrement à l'Ambassade du Gabon en Tunisie.
- ➔ L'assistance pour la demande de la carte de séjour.
- ➔ L'assistance pour la signature du contrat de bail.
- ➔ Le suivi des remboursements dus au titre de l'assurance maladie.

Le volet académique :

Pour garantir des résultats scolaires probants à l'ensemble des boursiers, Smart Africa Consulting se charge du suivi académique de ces derniers à travers :

- ➔ Le suivi de l'assiduité et de la discipline.
- ➔ Le suivi des notes.
- ➔ La programmation d'actions pédagogiques complémentaires (séminaires, ateliers de coaching, sessions d'apprentissage des langues...).

La Tunisie

Terre d'accueil

Géographie

La Tunisie est un pays de l'Afrique du nord appartenant à la région du Maghreb. Elle est bordée au nord et à l'est par la Méditerranée, à l'ouest par l'Algérie et au sud-est par la Lybie.

- ➔ Superficie : 163.610 km²
- ➔ Capitale : Tunis
- ➔ Villes principales : Tunis, Sfax, Gabès, Sousse, Kairouan, Bizerte.
- ➔ Fuseau horaire : GMT+1.

Démographie

- ➔ Population : 11, 446 millions (juillet 2017)
- ➔ Densité : 69,8 hab/km²
- ➔ Espérance de vie : 75.9 ans
- ➔ Taux d'alphabétisation : 81,8 %

Climat

L'hiver en Tunisie est frais et pluvieux tandis que l'été est chaud surtout dans le Sud du pays. La saison la plus agréable pour visiter la Tunisie est le printemps (mars, avril et mai). Les mois de juillet et août sont idéaux pour profiter de la plage, bien que la chaleur puisse devenir inconfortable pour certaines personnes.

Langue

L'arabe est la langue officielle de l'Etat. L'usage du français est largement répandu en Tunisie. L'enseignement post-bac (Universités et grandes écoles) est assuré principalement en français.

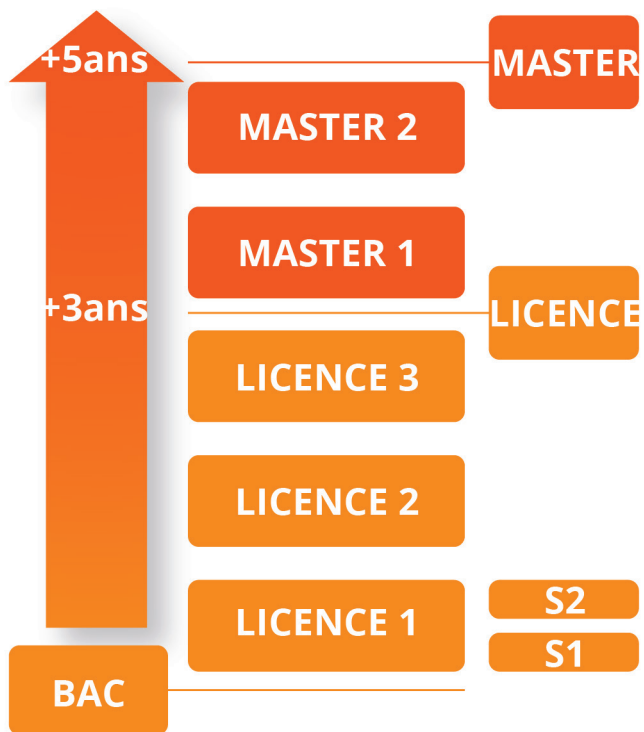
Fêtes nationales

- ➔ 1^{er} janvier : Nouvel an.
- ➔ 14 janvier : Fête de la Révolution et de la Jeunesse (révolution de 2011).

- 20 mars : Fête nationale.
- 9 avril : Jour des Martyrs (1938).
- 1^{er} mai : Fête du Travail.
- 25 juillet : Fête de la République (1957).
- 13 août : Fête de la Femme et de la Famille.
- 15 octobre : Fête de l'Evacuation (des troupes françaises - 1963).

Les fêtes religieuses musulmanes (Nouvel an, Aïd Al Mawlid, Aïd El-Fitr et Aïd el-Kebir) relèvent d'un calendrier lunaire, elles changent de date chaque année.

Schéma des études post-bac en Tunisie



Démarches à suivre avant l'arrivée en Tunisie

Nous envoyer l'attestation de bourse

Dès réception de l'attestation de bourse de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon, vous devez nous l'envoyer afin de programmer les démarches de votre accueil en Tunisie.

Communication de votre budget logement

Après la confirmation de la réception de l'attestation de bourse par Smart Africa Consulting, vous devez nous communiquer le budget que vous pouvez consacrer au logement. Cette mesure nous permettra de vous assister dans la recherche du logement optimal en fonction de vos capacités financières.

Confirmation de l'arrivée

Chaque boursier est tenu d'aviser Smart Africa Consulting au plus tard 48h avant son départ de son arrivée en Tunisie. Le respect de ce délai est impératif pour nous permettre de prendre toutes les dispositions afin de vous assurer les meilleures conditions d'accueil et d'acheminement vers votre lieu d'hébergement.

Pour confirmer votre arrivée, vous devez nous envoyer un mail de confirmation et nous contacter par téléphone ou Whatsapp, les deux démarches sont obligatoires.

- ➔ E-mail : boursier.anbg.tunisie@gmail.com
- ➔ Tél. / WhatsApp : 00 212 6 60 57 00 52
- ➔ Tél. / WhatsApp : 00 212 6 60 75 13 30

Accueil en Tunisie

Qui va vous accueillir en Tunisie ?

Dès votre arrivée à l'aéroport, vous serez accueilli par les équipes de Smart Africa Consulting.

Comment les reconnaître ?

Nos agents seront habillés en tee-shirt et casquette portant l'identité de Smart Africa Consulting avec une pancarte à la main sur laquelle seront inscrits vos nom et prénom.

Que faire si personne ne se présente pour vous accueillir ?

Vous ne devez jamais quitter l'aéroport avant l'arrivée de nos agents, et ce quelle que soit la raison.

Comment informer mes parents de mon arrivée ?

Une carte téléphonique vous sera délivrée à l'arrivée et le numéro correspondant vous sera communiqué après réception de la confirmation d'arrivée. Vous devez donner ce numéro à vos parents pour qu'ils puissent vous joindre et s'assurer que vous êtes bien arrivé.

Procédure à suivre pour les bourses de coopération

Une fois en Tunisie, l'étudiant se rend directement dans sa ville d'étude (Tunis, Nabeul, Sousse, Monastir, Sfax ou Gabès). Le ministère tunisien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se charge d'attribuer à chaque étudiant un identifiant qui lui permettra d'entamer les formalités administratives nécessaires dans son établissement. Pour plus d'informations sur les procédures en vigueur pour les titulaires de bourses de coopération, veuillez contacter :

**La Direction Générale de la Coopération
Internationale à l'adresse suivante :**

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche Scientifique
Avenue Ouled Haffouz, 1030 Tunis.**

Formalités de séjour en Tunisie



Les citoyens gabonais sont autorisés à entrer en Tunisie sans visa.

A votre arrivée en Tunisie, vous devez régulariser votre situation administrative auprès des autorités tunisiennes. La carte de séjour est un document obligatoire à demander dans un délai ne dépassant pas 3 mois de séjour sur le territoire tunisien.

La demande de la carte de séjour s'effectue auprès du commissariat de police dont relève votre lieu de résidence.

Les documents à fournir :

- Le certificat d'inscription à l'université ou l'école ainsi que le reçu de paiement de vos frais de scolarité ;
- Le contrat de location ou dans le cas où vous logez en foyer : une attestation de résidence ;
- 2 photos d'identité ;
- 2 timbres fiscaux de 10 Dinars, soit 2.9 euros, à acquérir auprès de la Recette des Finances ;
- 1 quittance de 75 Dinars, soit 21.8 euros ;
- Une attestation de bourse.



La carte de séjour n'est délivrée qu'après 2 ou 3 mois de la date de dépôt de la demande. Elle sera valable jusqu'au 30 septembre de l'année et renouvelable chaque année. En attendant, le commissariat vous délivre une carte provisoire qui vous permet d'être en situation régulière sur tout le territoire tunisien.

Vie pratique en Tunisie

Santé

Pour leurs études en Tunisie, les boursiers gabonais sont assurés par l'Agence Nationale des Bourses du Gabon. Pour souscrire à une assurance locale, vous devez remplir un formulaire à retirer aux locaux de Africa Student Assistance (Coordonnées dans la rubrique des adresses utiles) et y joindre les pièces suivantes :

- Récépissé de la demande de délivrance de la carte de séjour.
- 1 Photo d'identité.

Logement

Les étudiants étrangers en Tunisie ont le choix entre plusieurs types de logements qui varient selon leurs statuts ainsi que leurs capacités financières.

Les foyers universitaires

Des logements universitaires sont mis à la disposition des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur public et qui remplissent les conditions exigées par la loi en vigueur.

Il existe deux types de résidences universitaires : des cités et des foyers universitaires. Ces logements comprennent :

- Des chambres toutes meublées dont la surface est d'environ 10 m². Il existe des chambres individuelles, doubles et triples.
- Des blocs sanitaires en commun à l'étage pour vos toilettes et vos douches à l'eau chaude.
- Des espaces aménagés pour la restauration collective afin de préparer ou chauffer de petits plats ou si vous préférez vivre un moment de partage en mangeant avec vos amis et collègues.
- Une connexion wifi, un espace de lecture, une salle de télévision ainsi que d'espaces dédiés aux activités culturelles et sportives.

Conditions requises pour bénéficier d'un logement universitaire (Pour les bourses de coopération) :

- L'approbation de la Direction Générale de la Coopération Internationale au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique pour l'attribution d'une bourse et d'un logement à l'étudiant.

Vie pratique en Tunisie

- ➔ Une inscription dans l'un des établissements d'enseignement supérieur public.

Documents à fournir pour l'inscription au foyer universitaire :

Vous devez commencer par retirer une demande d'hébergement auprès de l'Office des œuvres universitaires, que vous allez remplir et fournir avec les documents suivants :

- ➔ L'accord de la Direction Générale de la Coopération Internationale au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour l'attribution d'une bourse et d'un logement.
- ➔ Une copie des deux premières pages du passeport.
- ➔ Une copie du certificat d'inscription dans un établissement public d'enseignement supérieur.
- ➔ Une copie de l'attestation de réussite ou du relevé des notes pour les étudiants ayant déjà bénéficié d'un logement.
- ➔ La carte de service universitaire pour les étudiants ayant déjà bénéficié d'un logement.
- ➔ Deux enveloppes timbrées dont l'une avec accusé de réception comportant l'adresse exacte de l'étudiant.
- ➔ Deux photos d'identité portant le nom et le prénom de l'étudiant ainsi que le numéro du passeport.

Et déposer tout le dossier auprès du service concerné pour pouvoir récupérer ultérieurement votre affectation à l'établissement d'hébergement.

Les studios

C'est l'option privilégié par les étudiants qui souhaitent disposer d'un logement individuel. Les studios sont généralement meublés comprenant une pièce, une kitchenette, une salle de bain pour un loyer mensuel compris entre 400 à 500 dinars, soit entre 117 et 146 euros par mois.

Les appartements

Les appartements sont généralement constitués de 2, 3 voire 4 chambres, salle(s) de bain et cuisine. Ils sont rarement meublés et peuvent être partagés entre plusieurs étudiants pour un loyer mensuel compris entre

Vie pratique en Tunisie

400 et 600 dinars, soit entre 117 et 175 euros par mois.

Pour une configuration plus spacieuse, les étudiants étrangers peuvent opter pour une villa à un loyer mensuel allant de 600 à 1200 dinars, soit de 175 à 350 euros.



Pour vos recherches de logement, Smart Africa Consulting vous assiste dans toutes les démarches.

Transport

La Tunisie dispose d'un réseau de transports en commun .Ce réseau de transport se compose notamment de :

Les taxis

C'est un moyen pratique pour se déplacer en ville pour les personnes qui cherchent un minimum de confort. Il faut prévoir 1 dinar par km, soit 0.3 euro, pour un compteur de départ fixé à 0.450 dinar (0.13 euro). Il faut également prévoir une majoration de 50% le soir après 21h.

A noter que le coût du taxi en Tunisie comprend les frais de déplacement de 1 à 4 personnes en plus du transport des bagages.

Les bus

Il faut distinguer trois réseaux de transport en Tunisie :

- Les réseaux urbains qui desservent la capitale Tunis et ses zones périphériques. Ces réseaux permettent des correspondances avec le Tramway.
- Un réseau régional limité à chaque région.
- Le réseau national interrégional qui dessert tout le pays.

Le transport via ces réseaux est assuré par des véhicules climatisés et des mini-bus.

Le métro de Tunis (Tramway)

Le « métro léger » de Tunis est un Tramway qui relie la capitale à sa banlieue. Il compte 5 lignes desservant le centre ville de Tunis, le quartier Den-Den à l'ouest, le quartier Ariana au nord et le quartier Ben Arous au sud.

Le Tramway est un moyen de transport dix fois moins cher que les taxis.

Vie pratique en Tunisie

Train de banlieue sud

C'est un train qui relie Tunis à sa banlieue sud offrant des horaires fiables, du confort et de la climatisation. Le billet varie de 0.5 à 0.65 dinar (0.15 à 0.19 euro). Les horaires sont fixes tout au long de l'année scolaire, ils connaissent des changements pendant la période estivale.

Téléphonie et télécommunications

La Tunisie dispose d'un vaste réseau d'opérateurs de télécommunications et de téléphonie mobile dont l'accès aux services est libre et à portée de toutes les bourses.

Parmi ces opérateurs, on peut citer :

- Tunis Télécoms : opérateur de téléphonie mobile et services internet ;
- Orange Tunisie : opérateur de téléphonie mobile et services internet ;
- Ooredoo : opérateur de téléphonie mobile et services internet ;
- Tunisiana : opérateur de téléphonie mobile
- Topnet : fournisseur de services internet
- Global net : fournisseur de service internet

Alimentation

Restauration universitaire

L'office tunisien des œuvres universitaire gère des restaurants universitaires indépendants et dans les cités universitaires, qui servent des millions de repas annuellement.

Comment bénéficier de la restauration universitaire ?

- Tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur public peuvent bénéficier des services des restaurants.
- Les étudiants résidents dans un foyer ou cité universitaire ayant une carte des œuvres universitaire peuvent accéder à tous les restaurants universitaires.

Vie pratique en Tunisie

- Les étudiants non résidents dans un foyer ou cité universitaire doivent s'adresser à l'administration du restaurant qui se trouve à proximité de leur établissement d'enseignement supérieur pour avoir la carte de restauration.

Combien ça coûte un repas dans un restaurant universitaire ?

- Comme la restauration universitaire est subventionnée par l'Etat, le prix d'un repas ne dépasse pas les 200 millimes (0.2 dinars), soit 0.06 euro.
- Les tickets repas sont vendus dans les restaurants par planche de dix. La carte de restauration ou la carte des œuvres universitaires pour les étudiants résidents dans un foyer ou cité universitaire est la seule pièce exigée pour acheter des tickets.

Qualité et contrôle des repas

- Les menus proposés dans les restaurants universitaires sont concoctés par des professionnels qualifiés qui sont tous formés sur les règles d'hygiène et de salubrité alimentaires.
- Les restaurants universitaires sont soumis aux contrôles effectués régulièrement par les organes chargés de la santé publique aux niveaux régional et national.

Restauration en dehors des espaces universitaires

En dehors des établissements universitaires, vous pouvez, et selon votre budget, manger dans des restaurants et des snacks qui proposent des repas à bas prix. Pour faire des économies substantielles sur votre budget d'alimentation, on vous conseille toutefois de vous approvisionner des marchés qui se trouvent à proximité de tous les quartiers résidentiels en Tunisie et de préparer vos repas.

Transactions financières

L'unité monétaire en Tunisie est le dinar. Le dinar n'est pas convertible. Un dinar vaut environ 0.3 euro.

Lors de votre arrivée à Tunis, vous pouvez changer les devises en votre possession auprès des banques situées à l'aéroport (guichets ouverts 7/7j) ou dans les banques en ville.

Vie pratique en Tunisie

L'un des moyens pour recevoir des fonds en Tunisie est de faire effectuer des virements bancaires à une banque de la ville de Tunis dans un compte ouvert à votre nom.

Les grandes banques étrangères ont des correspondants bancaires tunisiens où vous pourrez recevoir des fonds.

Le transfert par Western Union est plus rapide mais plus onéreux.

Païement de la bourse

Après la réception de votre carte de séjour, vous êtes tenu d'ouvrir un compte courant et communiquer l'attestation du RIB (Relevé d'Identité Bancaire) à Africa Student Assistance (Coordonnées dans la rubriques des adresses utiles). Le cas échéant, Africa Student Assistance délivre une carte prépayée aux étudiants qui reçoivent leur première bourse.

Adresses utiles

Agence Nationale des Bourses du Gabon

195, Rue Michel NZE MBA, Ouloumi

BP : 3877 – Libreville

Site Web : www.anbg.ga / www.anbg.fr

Smart Africa Consulting

64, angle rue de normandie et rue Abou moussa aljazouli Casablanca - Maroc

Tél. / WhatsApp Tunisie: 00216 53 986 099

Tél. / WhatsApp Maroc 1 : 00212 6 60 57 00 52

Tél. / WhatsApp Maroc 2 : 00212 6 60 75 13 30

Tél. (Extrême Urgence) : 00216 53 986 099

Email : boursier.anbg.tunisie@gmail.com

Site Web : www.smartafrica.ma

Africa Student Assistance

Rue du Lac d'Annecy; imm Adonis, Bloc B, RDC,

Les Berges du Lac, 1053 Tunis.

Tél : 00216 29018506

Email : asa.assistance@yahoo.com

Ambassade du Gabon à Tunis

7. Rue de L'île De Rhodes - Les jardins du lac II

BP : 1053 - Tunis - Tunisie 1053, Tunisie

Tél. : 00216 71 197 216

Direction Générale de la Coopération Internationale à l'adresse suivante - Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique

Avenue Ouled Haffouz

BP : 1030 - Tunis.